

Focus – Le vote par correspondance depuis votre compte Extranet

Quelle qu'en soit la raison (dispositif sanitaire, incapacité personnelle de vous rendre à l'AG) vous êtes sur le point d'utiliser le vote par correspondance pour participer à votre Assemblée Générale des copropriétaires.

Le saviez-vous ?

Vous avez désormais la possibilité de remplir votre formulaire de Vote Par Correspondance (VPC) en ligne, directement depuis votre espace personnalisé Extranet.

Mode d'emploi – Comment remplir mon formulaire de VPC sur mon espace ?

Pour effectuer cette opération il suffit de quelques clics.

Voici les étapes à suivre.

Etape 1 : Connexion :

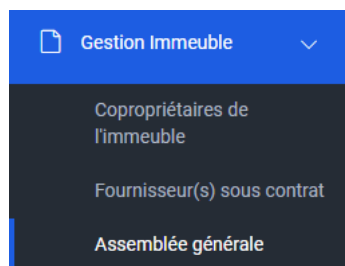
Tout d'abord, connectez-vous sur votre espace personnalisé à l'aide de vos identifiants et codes habituels.

Ces codes vous ont été communiqués en amont par votre cabinet de syndic (ou sont disponibles sur votre appel de fonds).

Accédez à votre compte

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)



Etape 2 : Accéder à la fonction VPC via le menu :

Une fois connecté sur votre espace, vous accédez à la page d'accueil.

Cliquez alors sur le menu « Gestion Immeuble »

Cliquez ensuite sur « Assemblée Générale ».

Etape 3 : Voter :

A partir du moment où la convocation a été envoyée, les informations relatives à l'AG apparaissent sur cette page.

Consultez l'ensemble des résolutions et indiquez votre vote sur chacune d'entre elles.

31/12/2020

Tenue Par
Aucune visio conférence prévue

Le 31/12/2020 à 18:00

SALLE DES ASSOCIATIONS

7: _____ lenne

Numéro	Liste des résolutions	Article	Pour	Contre	Abstention	Sans vote
001	Election du président de séance L'Assemblée générale nomme en qualité de président de séance m....	Article 24	☐	☐	☐	☒
002	Election du ou des scrutateurs L'Assemblée générale nomme en qualité de scrutateur(s) m....	Article 24	☐	☐	☐	☒
003	Nomination du secrétaire de séance L'Assemblée générale nomme en qualité de secrétaire de séance m....	Article 24	☐	☐	☐	☒
004	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 L'Assemblée générale des copropriétaires, après avoir pris connaissance du compte, des recettes et des dépenses de l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et de la situation financière au 31/12/2019 adressés à chaque copropriétaire, approuve les comptes en leur forme, teneur, imputation et répartition dudit exercice pour un montant de 0.00 euros. et les travaux suivants:	Article 24	☒	☐	☐	☐

Etape 4 : Validation :

Une fois les votes effectués, la validation s'effectue en bas du formulaire électronique, en cliquant sur « voter ». N'oubliez pas de signer et de cocher la case confirmant le vote (autorisant l'envoi automatique du document à votre syndic).

	L'Assemblée générale constate que le montant total des dépenses s'élève à 636,00 T.T.C et autorise le syndic à financer cette dépense dans le cadre des charges courantes.					
017	Désignation de M. _____ en qualité de membre du conseil syndical L'Assemblée Générale désigne M. _____ en qualité de membre du Conseil Syndical pour une durée de mandat identique à celle du mandat du syndic.	Article 25	☐	☒	☐	☐

Veuillez signer dans la zone ci-dessous afin de valider votre vote.



EFFACER

☒ En cochant cette case, je confirme mon vote par correspondance et autorise le document à être signé électroniquement. Cette opération vous dispense de le transmettre à nos services.

Afin de confirmer votre identité, merci de saisir votre mot de passe.

VOTER

Attention : Dans certains cas, vous pouvez être invité à signer électroniquement ce document.

Etape 5 : Génération du document

Un document PDF est alors généré reprenant l'ensemble de vos votes.

Formulaire de vote par correspondance

3 sur 4

90 %

Immeuble : LE CHAMPAGNE - 1 AVENUE GRAVIER 06100 NICE

Copropriétaire : 021102000115 - WATTE - M. ou Mme WATTERIAK

Assemblée du : 24/06/2025 à 18:00

013	Constitution du fond travaux - montant et placement	Article 25	X		
014	Questions diverses	Sans vote			
015	Préparation du plan pluriannuel de travaux - réalisation d'un diagnostic technique global incluant un audit énergétique	Article 24		X	
016	En application des dispositions de l'article 209 de la loi elan du 23 novembre 2018, réalisation d'un audit de conformité du règlement de copropriété	Article 24	X		
017	Désignation de m_____ en qualité de membre du conseil syndical	Article 25		X	

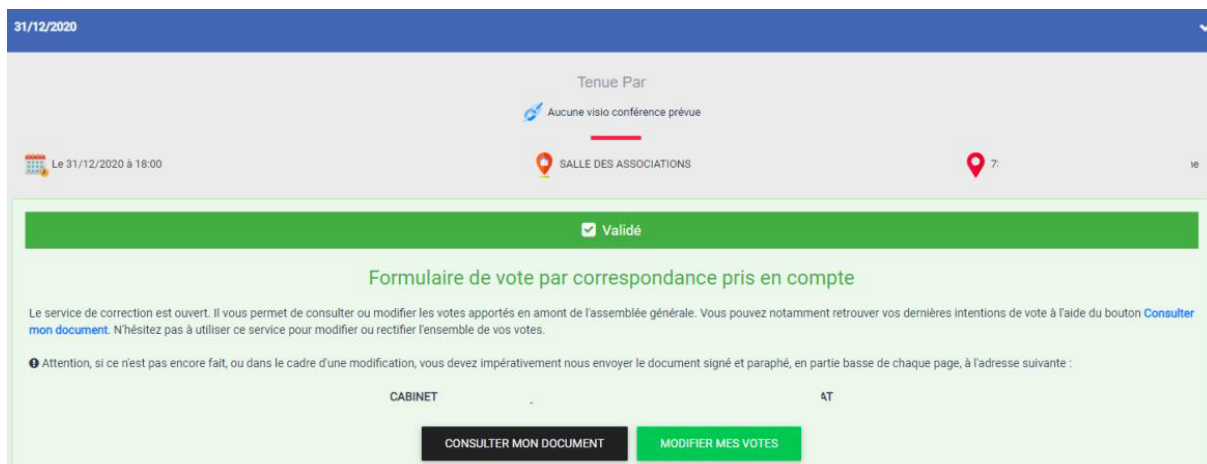
FERMER

Etape 6 : Prise en compte de votre formulaire de VPC en attente :

La fenêtre apparaît en jaune dans l'attente de la réception de votre formulaire par le syndic.



Une fois vos votes reçus et comptabilisés, le fenêtre apparaît en vert.



Vos votes seront bien comptabilisés lors de l'Assemblée Générale.

Etape 7 (facultative) : Modification des votes

Quel que soit l'état de validation vous pouvez à tout moment modifier vos votes en cliquant sur le bouton prévu à cet effet :

